

Déclaration de consentement pour la réception de recommandés électroniques avec IncaMail

Adresse de la société selon inscription au RC:

ci-après
«le client»

Adresse de la société :

Poste CH Communication SA
IncaMail
Wankdorfallee 4 3030 Berne
Suisse

ci-après
«la Poste»



1 Objet

- 1.1 La présente déclaration de consentement règle les conditions et les obligations pour la réception électronique de messages IncaMail en mode d'expédition «Recommandé».
- 1.2 Un descriptif de la prestation de service relatif au mode d'expédition IncaMail «Recommandé» peut être consulté sur la page web www.poste.ch/incamail-support.

2 Indications et paramètres du côté du client

- 2.1 Le client confirme les indications individuelles suivantes:

| | | |
|---|--------------------------|-------------------------|
| Société ou autorité/administration | <input type="checkbox"/> | Société |
| | <input type="checkbox"/> | Autorité/administration |
| Nom de la société/de l'autorité (selon inscription au registre du commerce) | | |
| Adresse (siège selon inscription au registre du commerce) | Complément | |
| | Rue et n° | |
| | Case postale | |
| | NPA et lieu | |
| | Pays | |
| Interlocuteur commercial | Nom | |
| | Téléphone | |
| | E-mail | |
| Interlocuteur technique | Nom | |
| | Téléphone | |
| | E-mail | |

- 2.2 Le client confirme les paramètres individuels suivants:

| | | |
|---|---|---|
| Adresses e-mail pour la réception | Domaine(s) concerné(s) (p. ex. poste.ch) | |
| | Choix de l'activation | <input type="checkbox"/> (A) Toutes les personnes au sein du/des domaine(s) ci-dessus peuvent s'inscrire pour la réception de recommandés électroniques |
| | | <input type="checkbox"/> (B) Seules les adresses e-mail ci-dessous peuvent être inscrites pour la réception de recommandés électroniques |
| (B) Adresses e-mail autorisées: (p. ex. info@poste.ch) | | |

3 Droits et obligations liés aux recommandés électroniques

- 3.1 Le client déclare être fondamentalement d'accord de recevoir les messages IncaMail en mode d'expédition «Recommandé» via les adresses définies au chiffre 2.2 et d'assumer les effets juridiques qui y sont liés.
- 3.2 Les effets juridiques des messages électroniques envoyés et reçus via IncaMail en mode d'expédition «Recommandé» dépendent, dans le cas d'espèce, des prescriptions légales applicables et de la pratique des tribunaux et des autorités de l'ordre juridique national compétent pour juger, ainsi que d'éventuelles conventions privées. L'analyse minutieuse des effets juridiques et de l'admissibilité des messages transmis par voie électronique dans le cas d'espèce est exclusivement du ressort du client.
- 3.3 Lors de l'activation d'une adresse e-mail pour la réception du mode d'expédition IncaMail «Recommandé», le titulaire de l'adresse e-mail peut décider si les informations de contact (p. ex. société, nom, prénom, adresse e-mail, etc.) doivent figurer ou non dans le répertoire IncaMail des recommandés et/ou dans le répertoire eGov suisse¹. L'accès aux répertoires dépend des prescriptions y relatives (répertoire IncaMail des recommandés: www.poste.ch/incamail; répertoire eGov: www.ch.ch/e-justice).
- 3.4 Pour le surplus, s'agissant des effets juridiques et de l'admissibilité du mode d'expédition IncaMail «Recommandé», référence est faite aux dispositions pertinentes figurant dans les CG d'IncaMail et, le cas échéant, dans le contrat signé avec le client commercial. Les CG IncaMail peuvent être consultées sur la page web www.poste.ch/incamail-agb.

4 Processus d'activation

- 4.1 Le processus d'activation est le suivant:
- A) Le client envoie la présente convention dûment complétée et signée à l'adresse mentionnée pour la correspondance.
 - B) La Poste vérifie la convention, saisit les paramètres dans IncaMail et en informe le client.
 - C) Le client enregistre les adresses e-mail de réception souhaitées dans IncaMail et active la fonction de réception des recommandés en ligne.
 - D) Le client peut dès lors recevoir des recommandés.

¹ Répertoire eGov suisse: liste des participants générale et non publique de l'Office fédéral de la justice selon le catalogue des critères pour les plateformes de distribution.

5 Signatures du client

5.1 Le client confirme que les personnes désignées comme signataires sont dûment autorisées à signer.

| | |
|--|--|
| Lieu: | |
| Date: | |
| Nom prénom: (en caractères d'imprimerie) | |
| Signature: | |
| Nom prénom: (en caractères d'imprimerie) | |
| Signature: | |